



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

CAPSULE DES CONSEILLÈRES D'ORIENTATION DU CÉGEP

Par : **Julie Beauséjour, Heidi Gélinas et Christine Landry**



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE



TROUSSE D'INFORMATION

LA COTE R

Qu'est-ce que le BCI et son rôle par rapport à la cote R?

Le BCI est l'organisme qui supervise et administre la cote R. Il est responsable du calcul de la cote R. Il travaille avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et les cégeps pour assurer une méthode de calcul juste et équitable. Il est impliqué dans le transfert sécurisé des données de la cote R vers les universités.

LIENS UTILES 

[BCI : Bureau de coopération interuniversitaire](#)

[La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait](#)

[Questions-réponses du BCI sur la cote R](#)

Exemple de question fréquente :

Un étudiant ayant échoué des cours au collégial peut-il tout de même espérer être admis dans un programme universitaire?

Oui. Depuis les admissions du trimestre d'hiver 2005, le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC moyenne : au premier trimestre d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50.

[Quand est-ce que la cote R est calculée?](#)

TEXTE EXPLICATIF

[La fameuse cote R](#)

VIDÉO EXPLICATIVE

[C'est quoi une cote R ?](#)

